REVUE ARCHEOLOGIQUE DE PICARDIE

N° spécial 16/1999 - 210 Frs
32 €uros

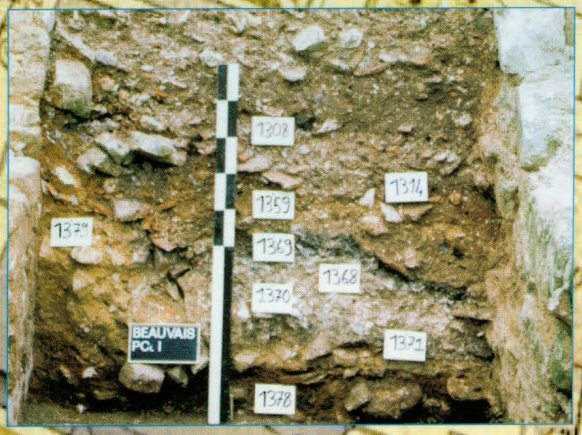

Archéologie des villes
Démarches et exemples en Picardie

Préface de Robert FOSSIER

Abbeville, Amiens, Beauvais
Château-Thierry, Chaumont-en-Vexin
Compiègne, Crépy-en-Valois, Laon, Noyon
Saint-Quentin, Senlis, Soissons, Vervins

LA TOPOGRAPHIE DE L'ESPACE URBAIN MÉDIÉVAL SOURCES ET MÉTHODES

Alain SAINT-DENIS *

L'évocation du paysage urbain médiéval n'a pas seulement pour objectif une tentative de reconstitution en partie illusoire de ce que fut précisément le cadre de vie des citadins. Le paysage, en effet, reflète à de nombreux titres les préoccupations d'une société et les rapports de force qui s'y exercent. La possession réelle du pouvoir suppose la maîtrise du sol, et les protagonistes n'ont cessé de marquer leur présence voire leur prééminence en cherchant à modeler l'espace à leur convenance, autant qu'ils le pouvaient et en le jalonnant de symboles visibles et identifiables. Ces changements sont particulièrement sensibles entre 1050 et 1300, période de forte urbanisation.

D'AUTRES REGARDS SUR LA VILLE

Il n'est pas suffisant de s'en tenir à l'étude des grands monuments et de leur environnement immédiat ou des espaces publics les mieux documentés, en les isolant du contexte dans lequel ils s'inséraient. On ne peut, de même, laisser dans l'ombre le cadre de vie ordinaire de la majorité de la population, aussi bien dans la ville que dans ses faubourgs et dans les proches campagnes. Ces milieux partiels forment en effet un tout. Une recherche documentée sur l'ensemble des quartiers constituant les zones urbaine et péri-urbaine apporte beaucoup à la compréhension du milieu politique et social de la ville considérée[1]. Outre les formes de l'utilisation du sol, la mise en place du réseau des rues et la constitution du parcellaire, qui permettent de brosser la silhouette d'une ville donnée, il est possible d'approcher davantage l'intimité des habitants en observant les modifications de densité de l'habitat et la différenciation qui l'affecte. Ces études facilitent, par exemple, la compréhension des mécanismes sociaux de l'insertion et la formation des réseaux de solidarités qui transforment les nombreux nouveaux venus en citadins.

Les premières recherches, menées il y a presque cinquante ans, se sont attachées à une socio-topographie qui permettait d'établir la carte des principales activités et de mesurer la répartition des différentes classes sociales sur le sol urbain[2]. Ces grandes monographies ont utilisé des documents fiscaux tardifs, exceptionnellement précis, qui font défaut dans la plupart des fonds d'archives[3]. En général, on doit se contenter de sources beaucoup moins explicites et d'informations très dispersées, surtout pour la période d'urbanisation la plus active (XII^{e}-XIII^{e} siècle). Les faiblesses de la documentation urbaine sont sans doute pour beaucoup dans la naissance de clichés - souvent hérités du XIX^{e} siècle, comme l'anarchie de l'urbanisme médiéval. Ces vues caricaturales, difficiles à extirper, dénotent une utilisation sélective des sources. Elles résultent de l'ignorance des modalités de formation du tissu urbain, se contentant d'appliquer des critères anachroniques, étrangers aux modes de pensée de l'époque et de porter des jugements de valeur peu conformes aux véritables objectifs de l'historien[4].

LES SOURCES DE L'HISTOIRE DU PAYSAGE URBAIN

UN INDISPENSABLE SOUCI D'EXHAUSTIVITÉ

L'effort des chercheurs doit porter en premier lieu sur un élargissement des bases documentaires. De là, la nécessité d'une étroite collaboration entre les archéologues, les urbanistes et les historiens. Celle-ci a déjà porté des fruits remarquables quand elle a pu s'instaurer [5].

En second lieu, il est nécessaire d'utiliser sans restriction toutes les sources disponibles avec un réel

* Professeur d'histoire du Moyen Âge, directeur du Centre d'études médiévales de l'Université de Bourgogne (UMR 5594 CNRS), 6 bvd Gabriel, 21000 Dijon.

1 Saint-Denis (Alain), *Apogée d'une cité, Laon et le Laonnois aux XII^{e} et XIII^{e} siècles*, Nancy : Presses Universitaires, 1994.

2 Wolff (Philippe), *Commerce et marchands de Toulouse, (vers 1350-vers1450)*, Paris Plon, 1954.

3 Desportes (Pierre), *Reims et les Rémoisaux XIII^{e} et XIV^{e} siècles*, Paris, Picard, 1979. L'auteur a pu utiliser les collections exceptionnelles liées à l'impôt du sacre.

4 On se reportera aux pages très éclairantes de Jacques Heers dans *La ville médiévale*, Paris, Fayard, 1990.

5 L'évocation du paysage de la ville de Laon au XIII^{e} siècle réalisée dans *Apogée d'une cité*...p. 271-376, doit beaucoup à l'aide efficace de l'archéologue de la ville, Jean-Pierre Jorrand et à la collaboration permanente de Martine Plouvier, conservateur général de l'Inventaire dont les très nombreuses observations ont été directement mises à profit par l'auteur. Les études réalisées sur l'hôtel-Dieu et son environnement ont été possibles grâce à l'aide d'Alain Gigot, architecte en chef des Monuments historiques.

souci d'exhaustivité, sans porter de jugement a priori sur le caractère moins intéressant de certains documents. Si beaucoup d'entre eux semblent de peu d'intérêt ou inexploitables c'est, le plus souvent, parce qu'il nous manque les instruments et les méthodes de traitement nécessaires à l'utilisation des informations qu'ils contiennent.
La complémentarité du travail de différents spécialistes, la prise en compte de sources jusque-là négligées et l'utilisation d'instruments nouveaux destinés à en extraire le plus de substance possible, permettront un renouvellement de la problématique et rendront plus précise notre connaissance des villes médiévales.

Les sources écrites utiles à l'évocation du paysage urbain au Moyen Âge classique sont extrêmement diverses. Cette documentation ne possédant pas encore un caractère administratif systématique, se caractérise par la présence de nombreux détails souvent inattendus dont le caractère dispersé décourage l'utilisateur. Quand la masse documentaire est abondante, il devient aléatoire et fastidieux de rechercher et de confronter manuellement des indications aussi ténues. La solution à cette difficulté qui obligeait autrefois à pratiquer par sondages, nous est apportée par la réalisation des fichiers informatiques qui permettent de collecter systématiquement et de manière exhaustive ces informations parcellaires, de les trier et de les confronter. Cette méthode utilisée pour l'histoire de Laon, puis actuellement pour les villes de Bourgogne, donne des résultats probants tant pour la reconstitution sur une longue période des familles urbaines et de leur patrimoine, que pour l'évocation du paysage et de ses modifications.

CHRONOLOGIE DES SOURCES

L'historien des XIVe-XVe siècles dispose de sources écrites plus abondantes et cohérentes que celui du temps de Philippe Auguste ou de saint Louis. On sait que, sauf exception, en Picardie, la masse documentaire s'accroît entre la fin du XIe siècle et la fin du XIIIe siècle. Des séries d'actes de confirmations, d'origine épiscopale apportent quelques repères utiles avant le milieu du XIIe siècle. Par la suite, l'écrit se développe, grâce aux écoles et à une administration seigneuriale ou royale de plus en plus présente. Au début du siècle suivant, les difficultés rencontrées par les seigneurs fonciers pour lever les cens ou pour faire reconnaître leurs droits, les ont poussés à faire dresser des listes de débiteurs et à rassembler leurs titres. Venue s'ajouter aux sources classiques, institutionnelles, cette documentation d'origine domaniale constitue un gisement encore peu exploré[6].

LES TYPES DE SOURCES UTILISABLES PAR L'HISTORIEN DU PAYSAGE

Il est inutile d'insister ici sur la documentation traditionnelle : les **textes hagiographiques et littéraires** ne sont certes pas très répandus mais les précisions qu'ils apportent sont souvent irremplaçables. Guibert de Nogent dans le *De vita sua*[7] et Hermann de Laon dans le *De miraculis Beatæ Mariæ Laudunensis* ont émaillé leurs récits de nombreuses touches descriptives sans lesquelles il aurait été bien difficile de comprendre le tissu urbain et l'habitat à Laon au XIIe siècle. Au fil de récits animés s'imposent les images des enclos seigneuriaux fortifiés avec leurs demeures à tour, de pierre et de bois, les maisons des *cives* avec leurs installations de stockage et de conservation des céréales, mais aussi les modestes chaumières de serviteurs dépendants. Certes, le récit de Guibert demeure exceptionnel par bien des côtés, mais dans la plupart des cités épiscopales du nord de la France existent des récits d'origine canoniale ou monastique qui méritent de retenir l'attention.
Parmi les documents presque toujours écartés par les historiens du paysage, figurent les **documents nécrologiques**. Les nécrologes, en particulier, ne se contentent pas d'établir la liste sèche des noms des personnes dont il convient de célébrer l'anniversaire. Les donateurs et fondateurs de messes ont parfois droit dans les obituaires, à quelques lignes rappelant la teneur de leur don. Il arrive même dans le cas de personnages d'un certain rayonnement local, que soit reproduit intégralement l'acte de fondation assorti de nombreuses précisions topographiques. Le principal inconvénient de ces recueils est l'absence de datation (année) et la juxtaposition de mentions d'époques très différentes. Il faut donc identifier les couches chronologiques ce qui est relativement facilité par l'existence d'écritures différentes et par l'évocation de personnages connus et bien datés[8].
Les **documents de gestion domaniale** sont de plus en plus détaillés et de mieux en mieux conservés dans la seconde moitié du XIIIe siècle. L'utilisateur devra prendre garde à l'ordre géographique utilisé par le rédacteur. Dans certains cas, ce dernier opère

6 Guyotjeannin (Olivier), *Les sources de l'Histoire médiévale*. Paris : Le livre de poche, 1998, p. 178 ; Fossier (Robert), *Les polyptyques et censiers*, Turnhout, 1978.

7 Guibert de Nogent, *De vita sua*, éd. et trad Labande, (E.-R.). Les classiques de l'Histoire de France au Moyen Âge, n°34, Paris, 1981.

8 Huyghebaert (Nicolas), *Les documents nécrologiques*, Turnhout, 1976 ; Lemaître (Jean-Louis), *Répertoire des documents nécrologiques français*, Paris 1980-82, 2 vol et 2 fasc.

par progression méthodique, à partir du siège de la seigneurie, de paroisse en paroisse, de quartier en quartier, respectant bien la disposition topographique et facilitant la cartographie des lieux. Ces listes détaillées, d'un abord rébarbatif, contiennent une multitude de détails et il n'est pas rare que la connaissance d'une rue ou d'une place tienne à l'unique mention d'un censier. De plus, dans le cas de lotissements seigneuriaux, on trouve fréquemment des suites de maisons voisines qui autorisent la reconstitution d'un ilôt[9]. Plus tard, au XIVe siècle, ce sont les terriers de plus en plus descriptifs qui peuvent prendre le relais. On pourra se référer aussi, en de rares occasions, à des livres de feux, documents fiscaux qui ne fournissent guère que des listes de contribuables classés par paroisses ou par quartiers. Il semble que les propriétaires ecclésiastiques aient fait procéder à la rédaction des censiers à peu près à la même époque dans une région donnée [10].
Restent les **documents de la pratique**. Les chartes sont d'intérêts divers mais il en est peu qui ne comportent pas quelque élément de la topographie locale. Le principal obstacle à leur utilisation est leur nombre et leur dispersion. Toutefois, il est indispensable de s'y attarder et de distinguer derrière cette désignation vague d'acte de la pratique, plusieurs types de documents bien différents.
Les plus riches pour le topographe sont les chartes d'octroi de privilèges et de bornage des juridictions. Dans le premier cas, sont parfois stipulées les limites des territoires concernés par les franchises accordées ou contestées. Dans le second, très fréquent à la fin du XIIIe siècle, les contestations de limites de juridictions suscitent des opérations d'inventaires, les montrées, qui précèdent le bornage. Les procureurs et notaires chargés d'établir le texte parcourent la totalité des lieux en compagnie de représentants des parties et ils dressent un état descriptif poussé de ce qu'ils ont vu. Afin de limiter les contestations, ils reportent dans l'acte un maximum de détails et de points de repères destinés à fixer définitivement les limites contestées. Toutes les grandes villes de la bordure nord du Bassin parisien et de Picardie ont connu, au XIIIe siècle, de tels conflits de juridiction parfois graves. Les règlements, accompagnés des montrées, figurent encore dans les archives des municipalités ou dans celles d'établissements ecclésiastiques concernés.
Reste l'ensemble numériquement le plus impressionnant constitué par la totalité **des titres de propriétés**, relatant donations, ventes, aliénations diverses, échanges, mises à cens, locations, constitutions de rentes ou règlements de succession. Cette masse peut paraître impressionnante et rébarbative : 5368 documents de ce type ont été collectés pour la seule ville de Laon sur un siècle. Ces chartes bâties selon le même plan, répètent à l'infini les mêmes clauses juridiques associées à chacun des types de transaction. La lecture de documents isolés n'apporte pas grand-chose. Les sondages peuvent permettre de retrouver, ici où là, quelques familles plus célèbres que d'autres dont on peut évaluer l'évolution du patrimoine. Mais le véritable intérêt de ce *corpus* est ailleurs. C'est là, et là seulement que l'on trouvera des indications sur la majorité des habitants, ceux qui n'évoluent pas dans l'entourage des maîtres du pouvoir. Or, ces nombreuses chartes livrent des détails sur la composition des familles et sur les réseaux de relations, et fourmillent d'indications topographiques permettant de repérer les biens concernés par la transaction. On voit ainsi apparaître le voisinage immédiat et parfois plus lointain au travers des parcelles, des chemins ou des monuments proches. Ce sont souvent les détails isolés dans un contexte inattendu qui fournissent au chercheur les points de repères les plus sûrs. Tout montre que ces documents de la pratique réservent à celui qui s'y attache une connaissance intime du milieu et des cadres de vie. On le voit, les sources utilisables par le topographe sont nombreuses et abondantes, même pour une époque réputée pauvre en documents. Ces archives diverses contiennent des informations abondantes et précises permettant une observation fine de la société et du paysage. La seule difficulté réside dans le traitement qu'il convient de leur appliquer pour les rendre utilisables. Dans cette masse, en effet, il est possible d'opérer des rapprochements fructueux, mais, si l'on considère que la seule documentation laonnoise du XIIIe siècle a fourni plus de 240 000 données différentes, la seule méthode viable pour en tirer parti s'avère être le traitement informatique.

MÉTHODE DE TRAITEMENT DES SOURCES

La documentation réunie n'est pas constituée de séries suffisamment cohérentes pour donner lieu à des études statistiques. Cependant, on peut aisément utiliser les masses de détails contenues dans tous les types de sources. Cette opération, rendue impossible dans le passé, par la lourdeur des fichiers manuels, est aujourd'hui facilitée par le recours aux tableurs ou aux bases de données informatiques.

9 Saint-Denis (Alain), *Apogée…*, p. 362, 367-371.

10 Fossier (Robert), *Les polyptyques et censiers*, Turnhout, 1978. Il semble que des instructions précises aient été données dans le diocèse de Laon vers 1255 pour confectionner de tels recueils : les censiers de Thenailles, de Saint-Jean-au-Bourg et de l'hôpital de Notre-Dame ont tous été réalisés en 1258-59.

LES OUTILS

Il est aisé de constituer, a mesure que les dépouillements avancent, un fichier principal destiné à regrouper toutes les données que l'on souhaite enregistrer. Ce *corpus* de base doit être conçu avec toute la souplesse nécessaire pour pouvoir donner naissance, par extraits, à autant de fichiers que le nécessiteront les études partielles.
L'esprit de l'enquête suppose que toutes les informations repérables sur l'ensemble de la période y soient enregistrées et puissent rester liées. La simplicité relative des opérations effectuées - tris simples, tris croisés, recherches, classements - permet d'utiliser des logiciels classiques tels qu'*Excel* ou *4e Dimension*. La puissance des micro-ordinateurs les plus répandus suffit largement aux opérations courantes. Pour le travail topographique, un tableur qui offre une possiblité d'affichage directe et de comparaison immédiate sur l'écran est le plus commode.

LE FICHIER

Le fichier principal pourra se présenter comme un tableau de n lignes sur x colonnes ; chaque ligne correspondant à une fiche et chaque colonne à un type d'information (critère). Pour contourner la difficulté de l'émiettement, il convient de conserver la relation qui existe toujours entre les repères topographiques et les hommes (seigneur, propriétaire, locataire). L'expérience prouve que ceux-ci constituent le meilleur fil conducteur entre les informations topographiques, le seul qui puisse presque toujours leur donner un sens. Ce lien, par exemple, est évident quand on observe, à travers des sources éparpillées, le rôle d'une famille ou d'une institution dans l'aménagement ou le lotissement de quartiers urbains[11].
On aura donc tout avantage à utiliser les lignes du tableur comme fiches-individus, les colonnes recueillant les différents types d'informations. Ces colonnes-critères peuvent être groupées par séries. L'une permettra le classement chronologique (date : année, mois). La suivante sera consacrée à l'identité des personnages ou institutions cités (nom, surnom, titre, fonction, relations familiales). Suivront les éléments immobiliers concernés avec leur localisation. Enfin, on trouvera les indispensables références d'archives.
Afin de ne pas surcharger les lignes-fiches, on en créera de nouvelles pour un personnage ou une institution donnés, à chaque nouvelle occurrence et pour chaque élément topographique rencontré le concernant[12].

MISE EN GARDE

Le maniement d'un instrument de ce type suppose quelques précautions préalables.
Plus le fichier intègre de critères (colonnes), plus les possibilités de recoupements ou de rapprochements seront riches et autoriseront un renouvellement de la problématique. C'est pourquoi, avant toute recherche d'ensemble, il convient de réfléchir longuement aux méthodes et aux modes d'approche que l'on souhaite mettre en œuvre. De cette réflexion préalable dépendra en effet l'efficacité de l'instrument mis en place. Quoiqu'il soit toujours possible d'intégrer de nouveaux critères *a posteriori*, il vaut mieux ne rien laisser de côté *a priori* sans de solides justifications. Écarter certains types d'informations revient à se priver de rapprochements ou de repères qui pourraient se révéler ultérieurement très fructueux. Il vaut donc mieux jouer la prudence sous peine de considérables pertes de temps[13].
En outre, le traitement informatique n'est pas dépourvu d'inconvénients. Malgré la possibilité de prendre en compte les données *en clair*, c'est-à-dire sans recours à un codage particulier, la constitution du tableur a pour conséquence de pulvériser le contenu des documents. Couper les informations de leur contexte, provoque un réel appauvrissement des sources et un risque sérieux d'effacement de la chronologie. Le fichier, utile pour le repérage et les recherches, ne saurait dispenser de la fréquentation permanente des textes. Il est formellement déconseillé de pratiquer le dépouillement direct (documents originaux-fichier) sans l'intermédiaire d'une transcription méthodique des chartes afin de conserver le vocabulaire original et de pouvoir replacer les données topographiques dans leur contexte chronologique, spatial et humain.
Une fois ces précautions prises, le traitement informatique se révèle d'une souplesse et d'une rapidité inégalable. Les applications de cette méthode sont infiniment variées et l'exécution des recherches ou des tris ne demande que quelques secondes.

---

11 Saint-Denis (Alain), *Apogée…*, p. 370.

12 On trouvera un modèle d'organisation de fichier principal aisément adaptable dans Saint-Denis (Alain), *Apogée…*, p. 42.

13 Contrairement à ce que l'on pourrait craindre, la saisie des données est extrêmement rapide grâce aux facilités techniques offertes par les logiciels. Par exemple, des commandes automatiques permettent de recopier vers le bas ou sur le côté des indications communes.

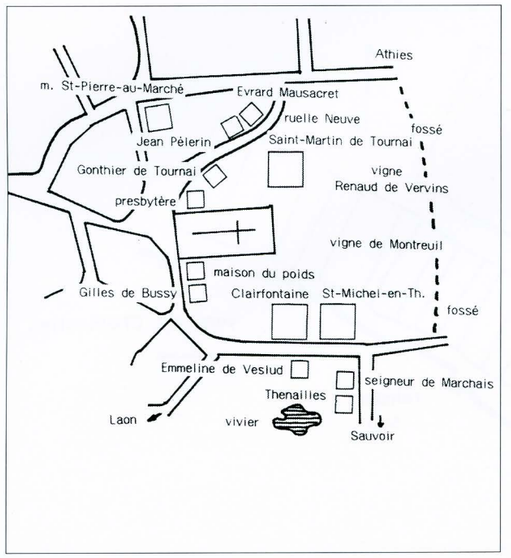

Fig. 7 - Essai de reconstitution du quartier de l'église de Vaux-sous-Laon vers 1280.
On remarque la présence de celliers d'abbayes autour de l'église et de vignes en contrebas du chevet. Les emplacements des maisons d'abbayes ont pu être déterminés grâce aux vestiges contemporains.

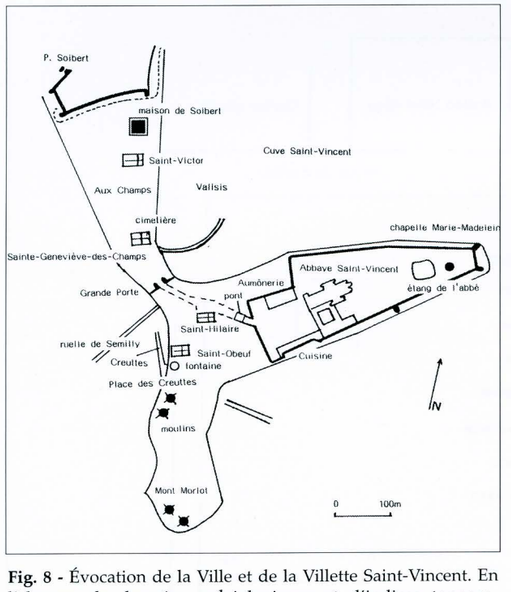

Fig. 8 - Évocation de la Ville et de la Villette Saint-Vincent. En l'absence de données archéologiques et d'indices topographiques observables, cette évocation est fondée sur les données textuelles. Sauf pour l'abbaye dont l'enclos est conservé, l'emplacement des différents lieux-dits et immeubles est relatif.

DES APPLICATIONS TRÈS VASTES

Dans un premier temps, ce système facilite la datation, par recoupements, de nombreuses informations contenues dans des sources non datées comme les nécrologes. Ensuite, de simples tris permettent de réunir toutes les données topographiques datées sur un monument et son environnement, sur un îlot, une rue ou une portion de remparts. On peut repérer la répartition de types d'habitat selon les quartiers, reconstituer des suites d'immeubles, cerner avec plus de précision les espaces publics, leur répartition dans la ville et leur organisation. Il arrive que, sur une longue période, on puisse assister à l'urbanisation progressive d'une zone par augmentation de la densité de l'habitat et par apparition d'un réseau de ruelles et de rues.
La confrontation avec les données archéologiques et les repérages sur le terrain (murs pignons et caves) peuvent autoriser des tentatives de reconstitutions. De plus, l'usage prudent de documents postérieurs -terriers, plans, cadastres - apporte des éclairages sur l'évolution du quartier et permet de faire ressortir les permanences.

CONCLUSION

L'enquête topographique dispose aujourd'hui de moyens nouveaux qui accroissent considérablement l'acuité du regard du chercheur par l'utilisation exhaustives de sources jusque là inaccessibles. Il devient possible d'évoquer avec une précision jamais atteinte les cadres de la vie quotidienne des citadins. Mais surtout, si l'enquêteur peut allier une enquête approfondie sur le terrain, et le traitement méthodique des documents écrits, il dispose d'un moyen irremplaçable pour comprendre la logique profonde organisant l'espace urbain médiéval en relation intime avec les pouvoirs et la société.

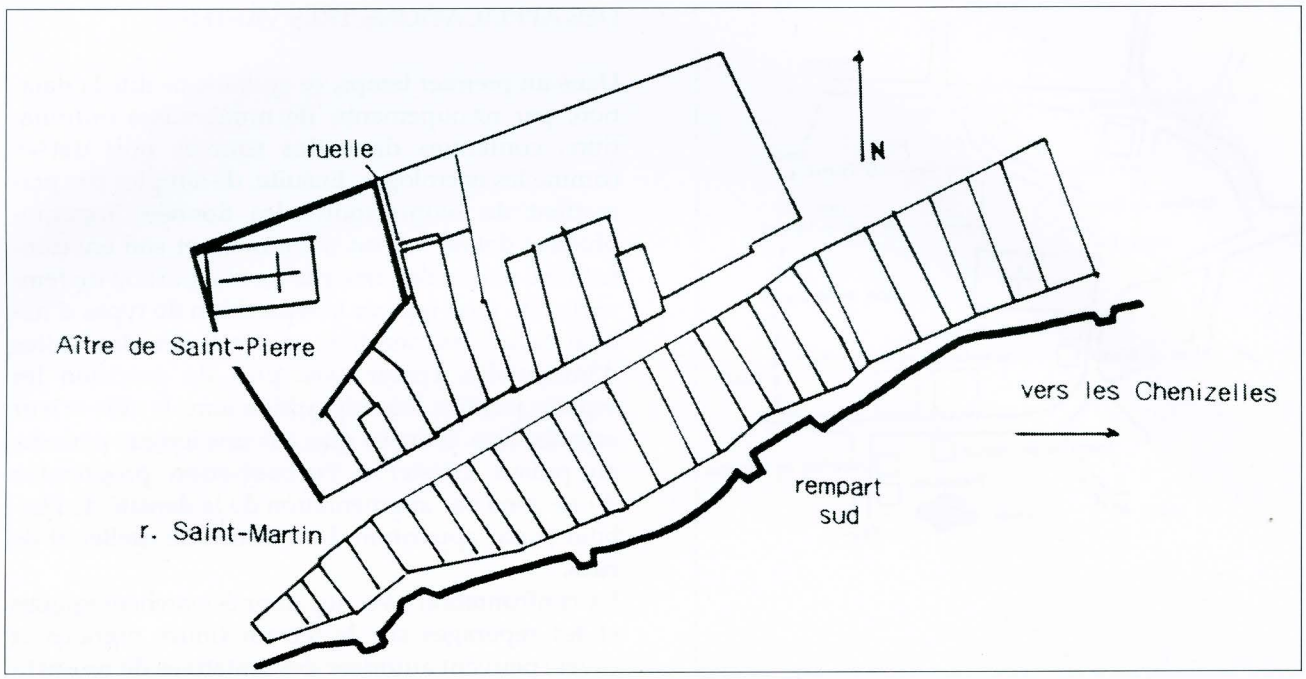

Fig. 9 - Ce lotissement réalisé sous l'autorité des chanoines de Saint-Jean-au-Bourg vers 1135 est l'un des mieux conservés. Le censier de 1258 énumère toutes les parcelles voisines. Le parcellaire ne semble pas avoir connu de modifications importantes. L'orientation des parcelles est inchangée et il est remarquable - sans que l'on puisse totalement se fier à cette observation - que le cadastre du début du XIXe siècle comporte le même nombre de parcelles que le censier.

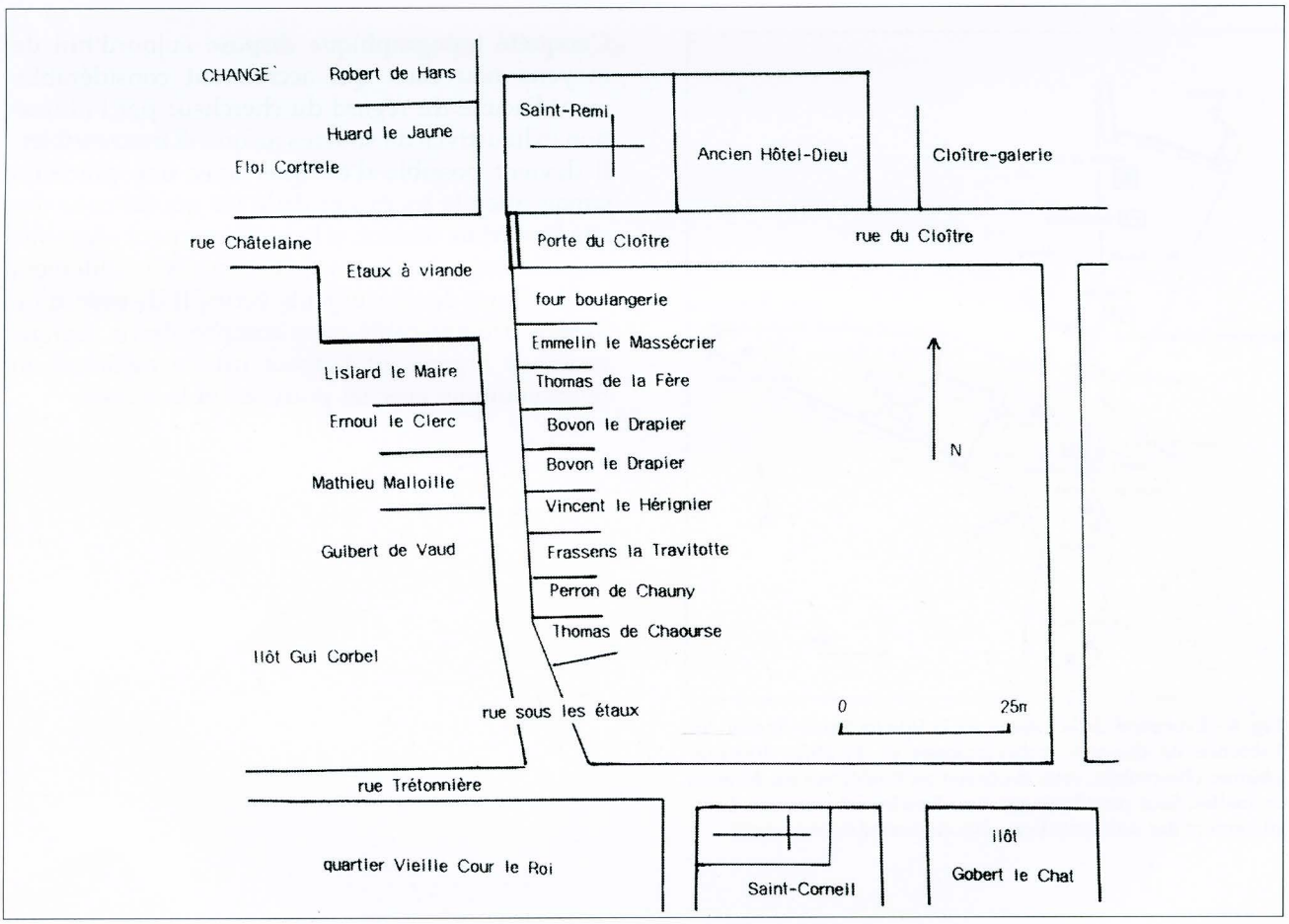

Fig. 10 - Emplacement relatif des maisons du quartier de Saint-Rémi-à-la-Porte en 1255. Il rare de pouvoir évoquer un ensemble aussi complet, incluant les rues, les immeubles, les îlots et les monuments. Une telle suite est révélatrice du tissus urbain dans l'un des quartiers les plus anciens de la ville.